



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
LORS DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE
DU NOUVEL AMBASSADEUR DU CANADA
PRÈS LE SAINT SIÈGE***

Jeudi 12 octobre 2000

Monsieur l'Ambassadeur,

Il m'est particulièrement agréable d'accueillir Votre Excellence à l'occasion de la présentation des Lettres qui L'accréditent auprès du Saint-Siège en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Canada.

J'ai été sensible, Monsieur l'Ambassadeur, aux paroles déférentes que vous venez de m'adresser, en évoquant une mission antérieure que vous aviez eue à Rome dans l'Ambassade en Italie. Je vous remercie des messages que vous m'avez transmis de la part de Son Excellence le Gouverneur général et du Premier Ministre; je vous saurais gré de leur exprimer en retour toute ma gratitude et mes vœux cordiaux pour leur mission au service de leurs compatriotes. Permettez-moi d'évoquer ici la figure de Monsieur Pierre Elliott Trudeau, qui vient de mourir. Il a servi longuement son pays et je tiens ici à saluer sa mémoire.

Comme vous venez de l'évoquer, j'ai souhaité que les prochaines *Journées mondiales de la Jeunesse* aient lieu à Toronto, offrant ainsi à tous les jeunes du monde, et notamment aux jeunes du vaste Continent américain, l'occasion de faire une nouvelle expérience de foi et de rencontre ecclésiale. Je tiens à remercier les Autorités canadiennes et l'Église locale pour le soutien qu'elles ont apporté à cette proposition et pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à cette invitation, accueil qui fait partie de la tradition et de la culture de votre pays. Les récentes *Journées mondiales de la Jeunesse*, qui se sont déroulées à Rome en cette année jubilaire et que vous venez d'évoquer avec des paroles auxquelles je suis particulièrement sensible, sont pour l'Église, et pour les communautés nationales à tous les échelons de la société, une invitation pressante. En effet, la jeunesse actuelle a manifesté au mois d'août dernier, de manière encore plus forte que dans les précédents rassemblements, son désir de mener une vie belle et bonne, en se tournant vers Dieu et en servant son prochain.

Cela nous rappelle l'attention que nous devons porter aux jeunes, à leur formation intellectuelle et professionnelle, ainsi

que, plus largement, à leur éducation humaine, morale et spirituelle. Il importe notamment de leur apprendre la valeur de la vie, de toute vie, depuis la conception jusqu'à sa fin naturelle, car la vie est un don de Dieu dont nous ne sommes pas maîtres. De nombreuses techniques laissent aujourd'hui penser à bon nombre de nos contemporains que ce qui est scientifiquement faisable serait aussi moralement acceptable, en particulier dans le cadre des techniques de la reproduction humaine. La science, qui est une aide précieuse, ne peut jamais être à elle seule un critère de discernement moral simplement parce qu'elle ouvre des possibilités nouvelles, un pouvoir de l'homme sur l'homme et, d'une certaine manière, une maîtrise du vivant.

Vous savez aussi l'attachement du Siège apostolique et l'engagement de l'Église dans votre pays, pour communiquer aux jeunes les éléments qui leur permettront de mener une vie personnelle et sociale fondée sur les valeurs essentielles. Il importe que l'ensemble de la communauté éducative d'un pays se mobilise pour que soit transmis aux générations futures, par l'enseignement et par le témoignage de vie, non seulement un savoir, mais aussi un savoir-faire et les valeurs qui permettent de reconnaître le sens profond de toute existence, ainsi que les éléments nécessaires au discernement, aux décisions et à l'agir humain concret. En particulier, il est essentiel de donner aux individus, jeunes et adultes, la capacité de juger de la valeur de leurs décisions et de leurs actes personnels, car ils doivent en porter la responsabilité devant ceux qui peuvent leur en demander compte dans la vie publique.

Dans cet esprit, toutes les Autorités concernées doivent apporter aide et soutien aux institutions et aux personnes engagées dans le système éducatif, tout en donnant aux parents la possibilité et les moyens de choisir les lieux où ils pourront faire donner à leurs enfants la formation qui correspond à ce qu'ils recherchent; en effet, personne ne peut se substituer à la responsabilité parentale en ce domaine et la communauté nationale ne peut agir que sous mode de subsidiarité. De ce fait, l'institution conjugale et familiale, en tant que cellule de base et structure essentielle de la société à laquelle aucune autre structure ne peut se substituer ou être mise sur un pied d'égalité, doit être privilégiée dans les décisions politiques et économiques. Les parents, père et mère, qui sont les premiers éducateurs de leurs enfants, remplissent auprès d'eux une mission sociale de premier plan. Ils ont en charge leur éducation spirituelle, morale et civique; pour la remplir correctement, ils ont besoin d'être pleinement reconnus, soutenus et épaulés par les dirigeants. De même, les groupes religieux, reconnus par l'Autorité légitime, doivent pouvoir apporter leur concours au système éducatif, pour inculquer aux jeunes dont les parents le demandent les valeurs et les principes religieux fondamentaux, dans le respect de la liberté de conscience.

Le Canada est un grand pays et il comporte de nombreux groupes humains différents, qui contribuent à la richesse nationale. Il importe que toutes les cultures, dont certaines sont parmi les plus anciennes du Continent, soient pleinement reconnues et puissent prendre une part active à la vie sociale, dans le respect de leur spécificité et dans un souci naturel d'équité et de solidarité fraternelle. En effet, respecter les cultures, dont les membres sont appelés à agir avec harmonie et en syntonie, c'est favoriser le développement des personnes, l'entente entre toutes les composantes du pays, la cohésion sociale et l'intégration des forces vives de la nation, afin que toutes concourent au bien commun et à l'édification de la société. En particulier, une attention permanente est requise envers tous ceux qui, au sein de la société, sont de plus en plus pauvres et sont exclus des réseaux économiques. C'est dans cette même perspective que vos compatriotes sont appelés à manifester une attention toujours plus grande à l'accueil de l'étranger; je les encourage à œuvrer pour que tout homme, sans toit ou sans terre, puisse, grâce à d'autres hommes, retrouver toute sa dignité et mener une vie qui corresponde à cette dignité. L'attention aux migrants, notamment à ceux qui viennent des pays les

plus pauvres ou de régions dans lesquelles se déroulent des conflits, est une exigence de la vie nationale et internationale. Nul ne peut laisser son prochain sans assistance ni sans lieu où s'établir pour se nourrir, se vêtir, se former, vivre sur sa terre et avoir tout ce qui est nécessaire pour mener une existence décente.

De ce point de vue, l'année du grand Jubilé est aussi une occasion particulièrement favorable, pour les chrétiens et pour tous les hommes de bonne volonté, d'accroître leur solidarité avec leurs frères des pays les plus pauvres; de même, il convient que les États les plus riches, par des gestes significatifs de remise de la dette internationale, soutiennent la vie publique de ces pays, grâce à l'envoi de personnes qualifiées qui pourraient apporter leur concours, pendant un temps limité et dans un profond souci pédagogique, pour une meilleure organisation et une plus saine gestion politiques, économiques et sociales, dans le respect des spécificités des nations concernées.

J'apprécie aussi l'engagement de votre pays en faveur de la paix et de la lutte contre les mines anti-personnel; ces dernières font encore trop de victimes à travers le monde, notamment parmi les enfants, qui resteront à jamais marqués dans leur chair par des décisions irresponsables de pays en guerre, consistant à s'attaquer indirectement aux populations civiles sans défense. En cette année jubilaire où le Christ nous invite à être toujours davantage responsables les uns des autres, je renouvelle encore une fois mon appel à la communauté internationale, afin que tout soit mis en œuvre, là où cela s'avère nécessaire, pour supprimer au plus vite des champs où elles ont été installées ces armes redoutables et pour en arrêter toute fabrication. Les hommes sont la richesse primordiale de la planète et porter atteinte à l'un d'entre eux fait courir des risques à l'humanité entière.

Votre présence au Vatican me donne l'occasion d'adresser un salut cordial aux évêques et à tous les fidèles catholiques du Canada. Je les encourage à poursuivre fidèlement leur vie chrétienne, autour de leurs pasteurs. Ils trouveront dans cette démarche la force pour rendre témoignage auprès de leurs compatriotes, d'une manière renouvelée, par leurs paroles et par leurs actes, de leur foi et des valeurs évangéliques qui les font vivre. Vous connaissez, Monsieur l'Ambassadeur, la longue expérience de l'Église notamment dans les domaines de l'éducation, de la famille, de la santé et de l'activité caritative. Au Canada comme sur l'ensemble du Continent américain, les fidèles ne cessent de s'engager aux côtés de leurs frères, et l'Église catholique entend participer pleinement à la démarche nationale, dans un esprit de dialogue et de collaboration avec tous les hommes de bonne volonté et avec le rôle spécifique qui est le sien.

Au moment où commence votre mission de Représentant du Canada auprès du Siège apostolique, je vous offre mes vœux les meilleurs. Je puis vous assurer que vous trouverez toujours auprès de mes collaborateurs un accueil chaleureux et une compréhension attentive pour remplir la mission qui vous est confiée.

À travers vous, Monsieur l'Ambassadeur, je salue cordialement Son Excellence le Gouverneur général, Monsieur le Premier Ministre, l'ensemble des Autorités et le peuple canadien tout entier, en adressant à tous mes vœux de bonheur et de prospérité.

Je demande à Dieu de vous accorder, ainsi qu'à vos proches, à vos collaborateurs de l'Ambassade et à tous vos compatriotes, les bienfaits de ses Bénédictions.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, vol. XXIII, 2 p. 585-589.

L'Osservatore Romano 13.10.2000 p.4.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 42 . 7, 8.

© Copyright 2000 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana